

[BFMTV](#) :

A un an et demi, sa petite fille a été conduite par son père – ancien compagnon d'Eileen Devouassoux – en Algérie, son pays d'origine.

« Il a demandé à la voir un dimanche. Je lui ai imposé un rendez-vous dans un lieu public car il avait déjà, par le passé, fait des 'mini-enlèvements'. Une première fois, il l'avait ramenée de lui-même, mais une autre fois, nos avocats avaient dû se rencontrer pour lui faire entendre raison », nous expose-t-elle.

« Sur le parking, il a réussi à bloquer ma voiture avec la sienne et a pris la petite », souffle Eileen Devouassoux à qui la garde exclusive d'Alia a pourtant été accordée par un juge. La jeune femme tente tout pour retrouver sa fille, mais il est déjà trop tard. **Son ex-compagnon s'est envolé pour l'Algérie avec Alia**: leurs passeports ont été enregistrés dans le pays le 8 décembre 2016, lui a appris l'ambassade. **Mais l'homme refuse de dire exactement où ils se trouvent.**

S'engage alors un long combat judiciaire avec, dans un premier temps, un dépôt de plainte pour non-représentation d'enfant, un délit puni d'un an d'emprisonnement et de 15.000 euros d'amende.

« Il assure que ma fille est chez sa grand-mère en Algérie. Mais la police locale s'y est rendue et ne l'a pas trouvée. Je pense qu'elle se trouve chez une nouvelle petite amie de son père que j'ai tenté de contacter mais elle a bloqué mon numéro », rapporte la maman, démunie.

À chaque fois, Eileen se heurte à un mur. **Trois fois, elle a pris l'avion vers l'Algérie, en vain.** Elle a réussi à localiser l'école dans laquelle Alia a été inscrite, mais la famille de son ex-compagnon l'a déscolarisée. Jusqu'au jour où le père d'Alia rentre en France. Il est seul, sans l'enfant, mais la plainte déposée par Eileen Devouassoux permet aux autorités françaises de le repérer et de l'interpeller.

Le 26 novembre 2019, il est condamné à trois ans de prison pour enlèvement parental. Mais les espoirs d'Eileen de récupérer enfin son enfant s'envolent une nouvelle fois: l'homme se mure dans le silence. « **La France a signalé à l'Algérie que ma fille devait être rapatriée mais ils ne font plus rien, alors que les tribunaux algériens aussi m'ont octroyé la garde exclusive. Au quai d'Orsay, les magistrats de liaison font des relances à l'Algérie mais ça n'a pas d'effet** », se désole-t-elle.

« **Il faut que ma fille soit rentrée avant qu'il sorte de prison sinon je ne la retrouverai jamais** »,angoisse Eileen qui n'a parlé à Alia que trois fois par visioconférence entre 2016 et 2019. Depuis, ses journées sont rythmées par un silence « insupportable » qui la « ronge ».